



## Maltraitance pendant l'enfance par sa belle mère

Par **Raphael1**, le **16/01/2012** à **12:42**

Bonjour,

Je vous écris concernant mon conjoint, avec qui je vie depuis 11 ans. Il a actuellement 28 ans. Ses parents ont divorcé pendant son enfance, la nouvelle femme de son père avec qui il vivait à lui à fait vivre un cauchemar par toutes sortes de maltraitances, un dossier de plainte a été établi à l'époque, concernant lui et sa sœur, qui subissait le même sort.

Son père n'a jamais remarqué ces faits, elle trouvait toujours des excuses pour le dissimuler. (il est tombé, il s'est battu, etc..)

A l'age de 13 ans, il a décidé malgré lui, de retourner chez sa mère, suite à la pression exercée par sa belle mère (ce sera de pire en pire si tu restes) etc...

Au moment de la plainte, elle l'a menacé qu'il ne verrait plus jamais son père s'il ne l'a retirait pas.

Il n'était qu'un enfant, il a malheureusement cédé. Ce qui a annulé sa plainte ainsi que celle de sa sœur. Il a dit qu'il avait menti, pour pouvoir continuer de voir son père.

Il a le souvenir que le policier de l'époque, qui avait bien sur, aucun doute sur la véracité de ses dire, lui a dit "si tu reviens sur ta décision je ressortirais le dossier".

Les années ont passés, mon conjoint a réussi à reconquérir son père, il ne le voit que 2 fois par an a cause de la distance depuis environ 4 ans (son père leur en voulait d'avoir porté plainte, pour lui, ce n'était que mensonges).

Et ces derniers jours, sa belle mère à "encore frappé", accusant mon conjoint d'avoir fait "des saloperies" à sa petite sœur (fille de son père et de sa belle mère) alors qu'il vivait chez eux, lorsqu'il avait 12 ans et elle 5 ans...Elle a maintenant 20 ans.

Je pense que nous avons affaire à une malade mentale, qui ne supporte pas que son mari ait des relation de prés comme de loin avec son ancienne vie.

Mon conjoint est dans un état lamentable, et ma question, est la suivante :

Peut-il ressortir le dossier afin de mettre fin a cette injustice ? Afin qu'elle soit jugée pour ce qu'elle a pu leur faire endurer?

Ce qui le tourmente également car il sait jusqu'où cette femme peut aller : risque-t-il quelque chose si une plainte est déposée?

Merci d'avoir pris le temps de me lire, dans l'attente d'une réponse de votre part

Cordialement